



Imprimerie Beeger SA  
Rue de l'Industrie 43  
1950 Sion

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de bien vouloir insérer dans le prochain numéro du bulletin officiel, le texte suivant :

**COMMUNE DE SAVIESE**  
**Délivrance d'une autorisation d'exploiter**

Conformément aux dispositions de la loi du 8 avril 2004 sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées, la Commune de Savièse porte à la connaissance du public que Monsieur Sébastien Jacquier, domicilié à Savièse, lui a adressé une requête tendant à obtenir une autorisation d'exploiter au sens de ladite loi.

Locaux et emplacements	:	Immeuble sur la parcelle no 3067, plan no 21, à la rue de l'Ancienne Poste, St-Germain/Savièse
Enseigne	:	« La Part des Anges »
Prestations	:	offre de mets et/ou boissons avec ou sans alcool à consommer sur place ou à l'emporter
Heures d'ouverture et de fermeture	:	lundi fermé mardi, mercredi, jeudi 10h00-14h00 et 16h30-22h00 vendredi 10h00-14h00 et 16h30-24h00 samedi 10h00-22h00 dimanche 10h00-20h00
aux heures d'ouverture des expositions de la Maison de la culture et durant les vernissages d'expositions, le caveau sera ouvert.		
Début de l'activité	:	27 septembre 2013

Les personnes qui auraient des observations à formuler à l'encontre de cette demande sont invitées à les adresser par écrit à la commune, dans les 30 jours dès la présente publication, soit jusqu'au 20 octobre 2013.

L'Administration communale

En vous remerciant d'avance de votre obligeance, nous vous présentons, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

**COMMUNE DE SAVIESE**  
Le Secrétariat  
*Marie-Noëlle Reynard*